

Club Agglo le Puy en Velay Natation

REMPLACEMENT CONGES MATERNITE

DECEMBRE 2018 A JUIN 2019

Missions Bassin environ 30h00 / semaine + week end de compétition

Animation des séances pédagogiques de différents niveaux :

- Entraînement des avenirs et jeunes
- Perfectionnement Adultes et Entraînement Maîtres
- Groupes des Ecoles de natation
- Classes Horaires Aménagé Primaires et 6^{ème}-5ème
- Accompagnement et encadrement des nageurs en stages et en compétitions

Préparation des séances 2h30/semaine

Préparation écrites et adaptation des séances aux publics en respectant la programmation de la saison

Convocations aux compétitions, Engagements sur extranet.

Mission Administratives 1h30 / semaine

Assurer la communication des informations et le relationnel avec les parents des nageurs et les adhérents pour les groupes encadrés

Rédaction et envoi des bilans des compétitions à la presse et en copie aux dirigeants

Participation aux réunions de commissions sportives et à la vie de l'association

Les missions Administratives se répartissent comme le souhaite l'éducateur dans la mesure où les missions sont remplies.

Gestion du site internet du Club

Responsabilité

Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à disposition des adhérents.

Garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance.

Autonomie

L'éducateur organise son activité en fonction des directives nationales, régionales et départementales. Ainsi qu'en fonction de la politique sportive du Club Agglo Le Puy en Velay Natation.

Technicité

L'éducateur est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer les activités du club Agglo le Puy en Velay Natation et possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction d'entraîneur

- Connaissance sportives de la natation course

- Règles encadrant sa discipline (législation, réglementation, sécurité)
- Connaissances relatives aux techniques d'enseignement et d'encadrement de groupe.